

Notice de pose portail et portillon Samson

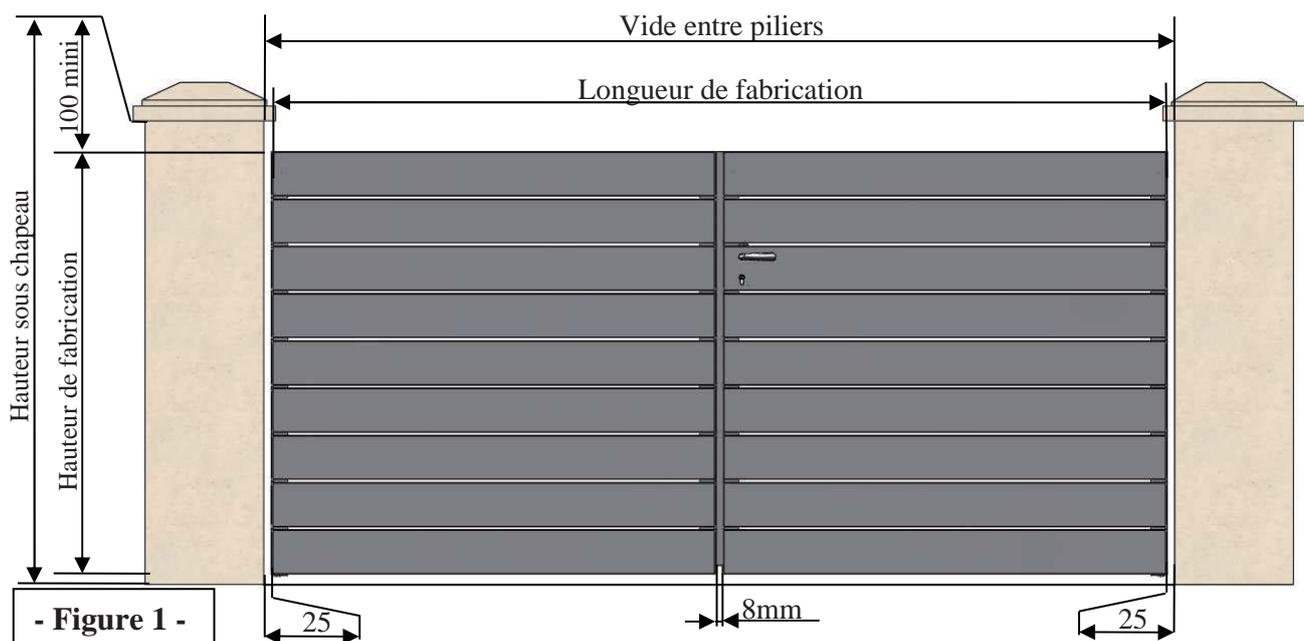


1. PREAMBULE IMPORTANT

Lire attentivement cette notice et celle des autres constituants (motorisation, accessoires...) avant la pose. Veuillez conserver tous les documents pour une consultation ultérieure. Il est impératif de bien comprendre la totalité de ces recommandations avant d'entreprendre la pose du portail, sa mise en service et son utilisation. En cas de doute, demandez conseil à votre point de vente.

2. VERIFICATION A RECEPTION

 A réception, vous devez vérifier la conformité de votre livraison par rapport à votre bon de commande (présence et correspondance des accessoires, dimensions du portail), ainsi que l'état des produits.



Jeu entre portail et piliers = 2x25mm (Tolérance de 10% admissible sur les jeux)

3. RECOMMANDATIONS

Conditions de stockage avant la pose :

Avant la pose, votre portail doit être stocké verticalement, à l'abri de l'humidité et du soleil. Dans tout autre cas, les protections de transport doivent être impérativement enlevées. Votre portail doit être solidement amarré (vent), protégé des éventuelles projections (ciment...).

Des efforts extrêmes ou des chocs peuvent causer des déformations visibles ou non sur le portail ou ses accessoires. En cas de doute, demandez conseil à votre point de vente.

Avant la pose :

La mise en service peut être effectuée uniquement si le portail, ses composants et ses accessoires sont installés conformément aux instructions fournies.

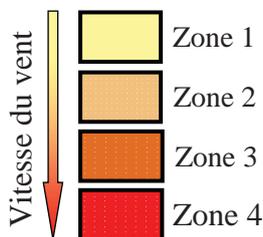
En cas de doute demandez conseil à votre point de vente ou faites appel à un professionnel qualifié.

Attention au vent :

Carte des zones de vent



Zones de vent :

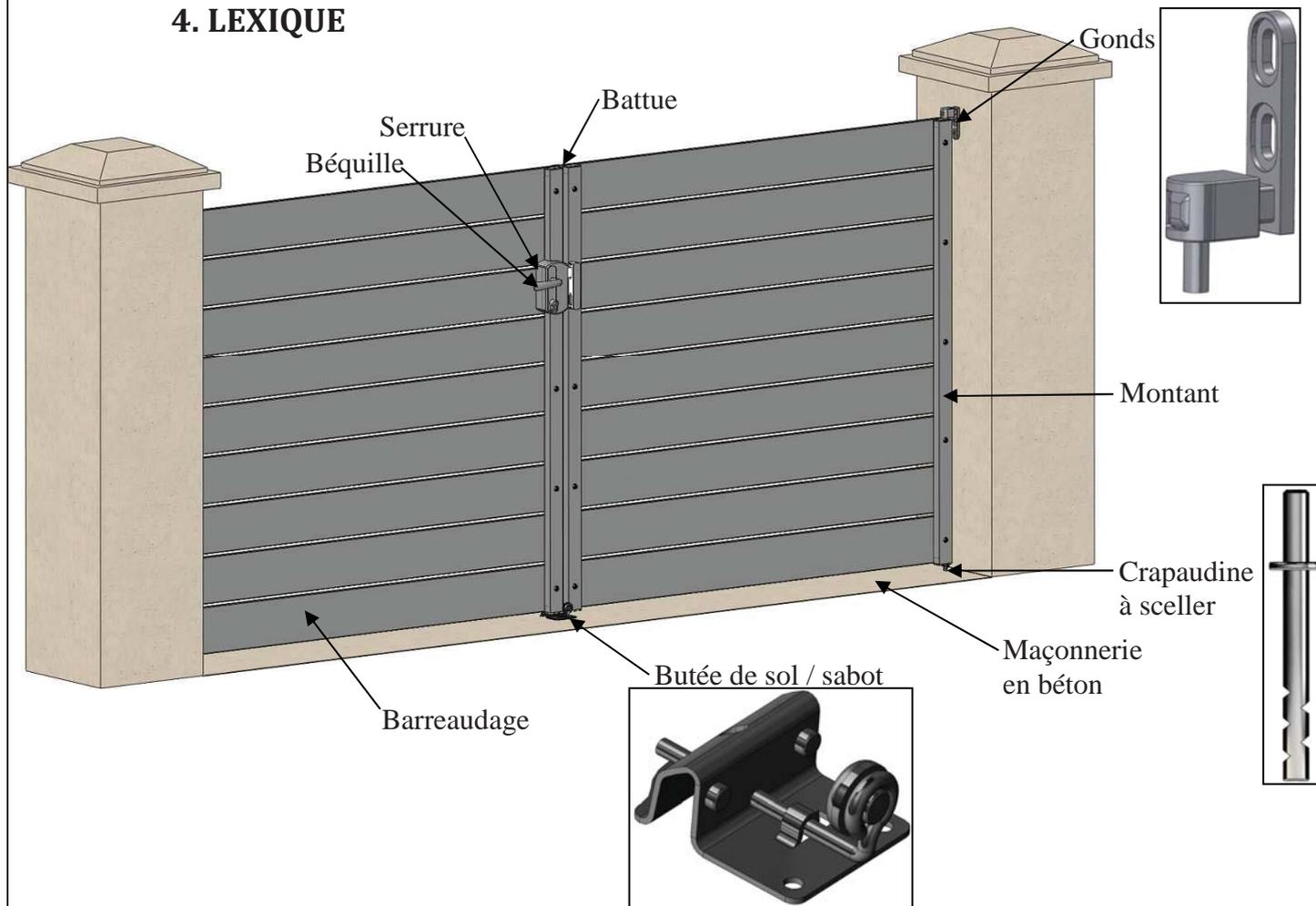


Si exposition en région fortement ventée :

- ⚠ • Barre de contreventement conseillée.
- Choix d'un moteur suffisamment puissant (si motorisation)

Cette carte donne une indication sur les vents en fonction des zones en France. La société Jardimat ne pourra être tenue responsable des changements de zones en fonction du passage de vent violent sur des secteur et périodes isolés.

4. LEXIQUE

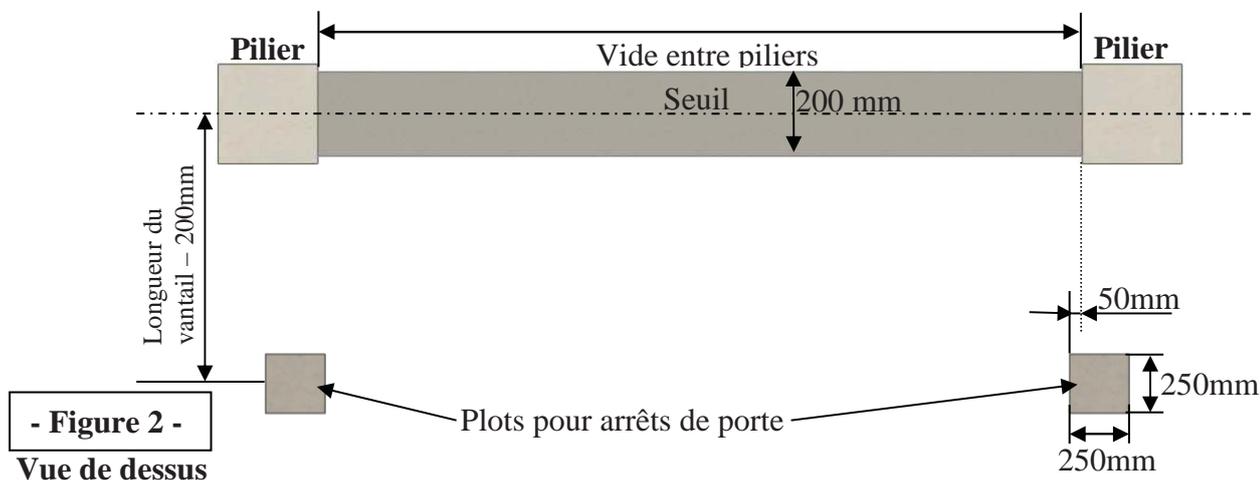


5. INSTALLATION DU PORTAIL

1/ Maçonnerie (Figure 2) :

Les piliers doivent être d'aplomb et suffisamment robustes pour supporter le poids du portail et les différentes contraintes. Les fixations doivent être adaptées à la maçonnerie. Adressez-vous à votre point de vente pour déterminer les fixations adaptées à votre type de pilier.

Le seuil doit être fini et stable. La profondeur de la fondation doit répondre aux exigences climatiques (profondeur hors gel), géologique et géographique. Pour la fixation des arrêts de porte (en option), prévoir au niveau du seuil deux plots de béton de 250mm x 250mm sur 400mm minimum de profondeur ou hors gel en fonction de la région.



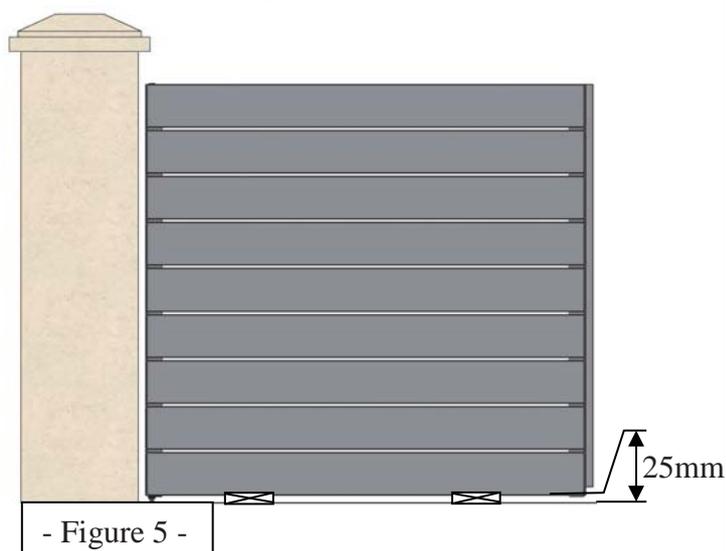
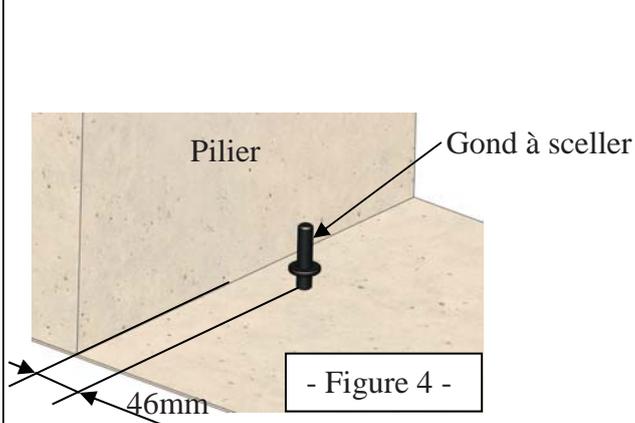
2/ Pré-équipement électrique :

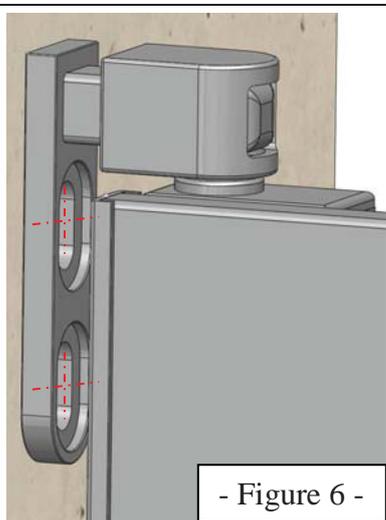
Pensez à prévoir l'installation électrique en préparant votre maçonnerie.

Vous trouverez toutes les recommandations dans la notice du moteur que vous avez choisi ainsi que les schémas électriques à respecter pour motoriser votre portail.

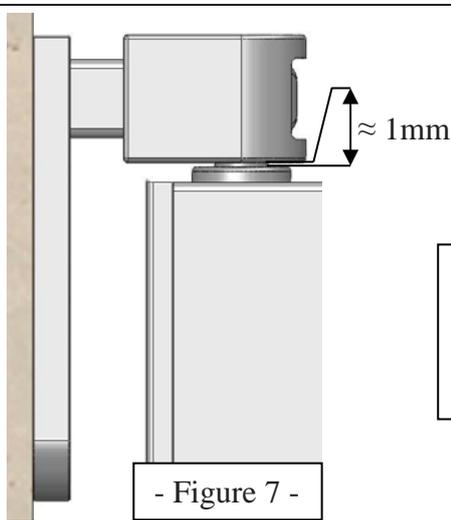
3/ Mise en place des vantaux :

- 1) Percez le seuil à 46mm du pilier pour y placer le gond à sceller (Figure 4). Répéter l'opération pour l'autre côté.
- 2) Positionnez un vantail sur des cales de 25mm suivant figure 5.
- 3) Laissez un jeu de 25mm entre le pilier et le vantail.
- 4) Placez et fixez le gond (scellement chimique conseillé).
- 5) Tracez sur le pilier la position du gond haut suivant figure 6 en veillant à laisser un jeu de ≈ 1 mm entre le gond et le bouchon du portail (figure 7).
- 6) Retirez le vantail, percez et fixez le gond.
- 7) Retirez les cales et remettre le vantail sur la crapaudine et le gond.





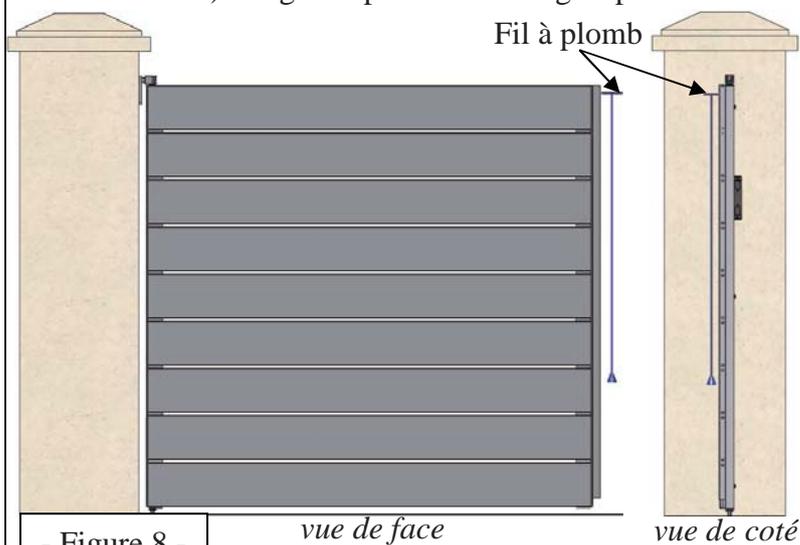
- Figure 6 -



- Figure 7 -

⚠ **Contrôlez le serrage du gong, et vérifiez la bonne tenue du portail avant de le laisser reposer sur ses fixations.**

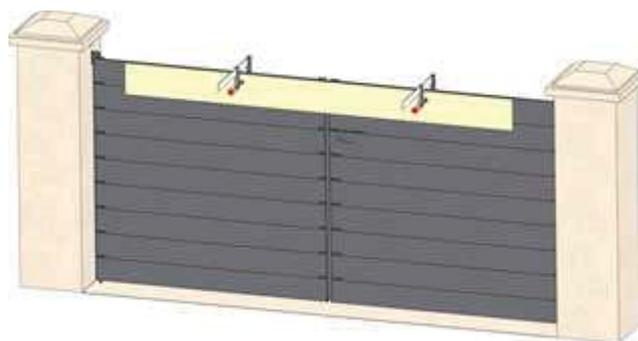
- 8) Vérifiez la verticalité du vantail à l'aide d'un fil à plomb suivant **figure 8**.
- 9) Positionnez le deuxième vantail sur les cales et alignez les vantaux à l'aide des planches et serre-joints suivant **figure 9**.
- 10) Répétez les opérations 3 à 8 pour le second vantail.
- 11) Les gonds peuvent être réglés pour obtenir les jeux et la verticalité des montants.



- Figure 8 -

vue de face

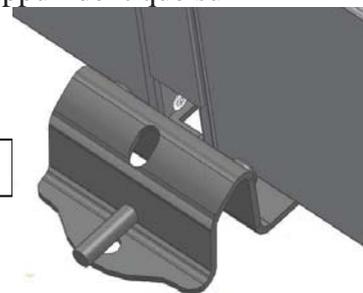
vue de côté



4/ Mise en place de la butée de sol :

Positionnez la butée de sol dans l'axe du portail en s'assurant d'un appui identique sur chaque vantail suivant **figure 10**. Tracez, percez le seuil, et fixez.

- Figure 10 -



5/ Mise en place de la motorisation :

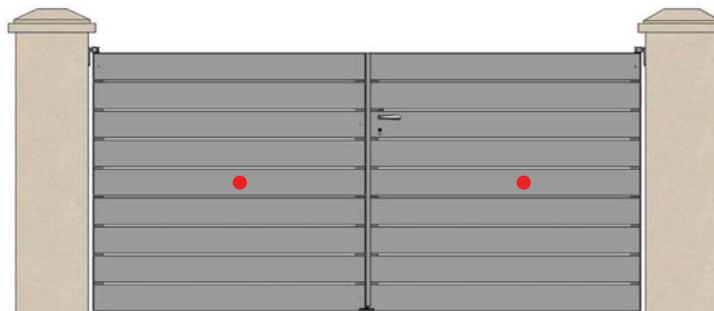
⚠ Le non-respect des préconisations pour le montage de la motorisation peut entraîner des dommages au portail.

Vous devez obligatoirement fixer la motorisation sur les 5èmes lames en partant du bas et portant une pastille rouge.

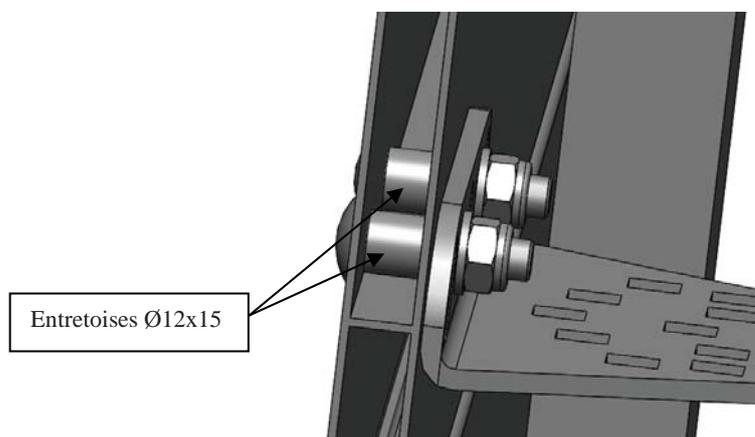
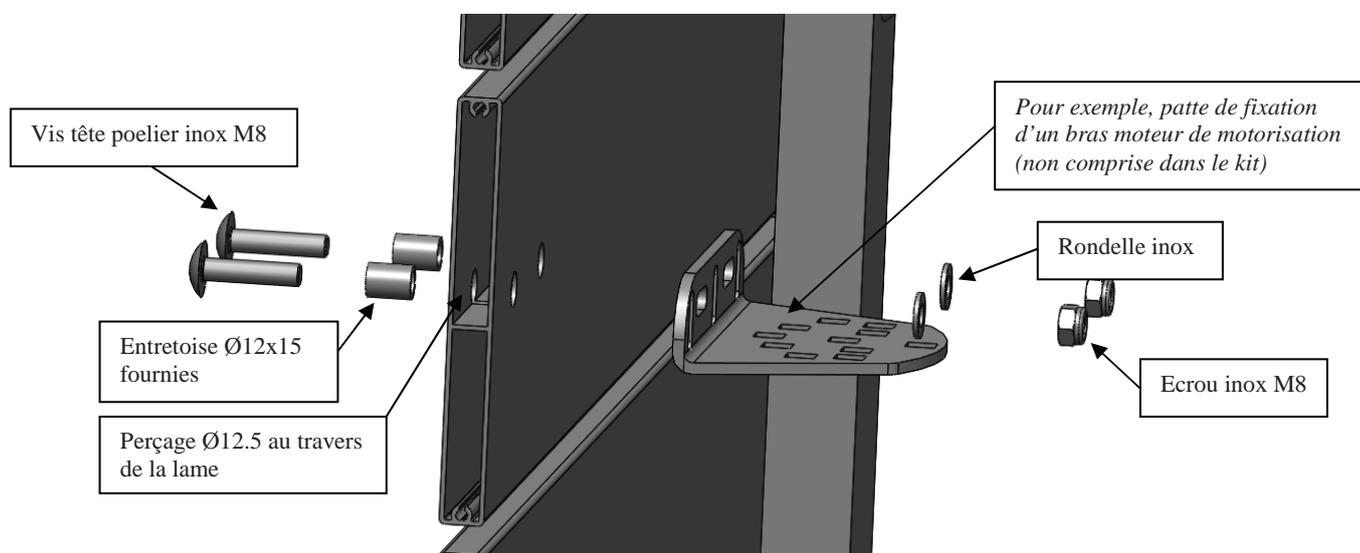
Des entretoises $\varnothing 12$ longueur 15 sont fournies pour fixer la motorisation sur les lames.

Vérifier que les entretoises conviennent pour votre motorisation et percer les lames pour y insérer les entretoises et fixer votre motorisation. Les motorisations à vérin sont proscrites.

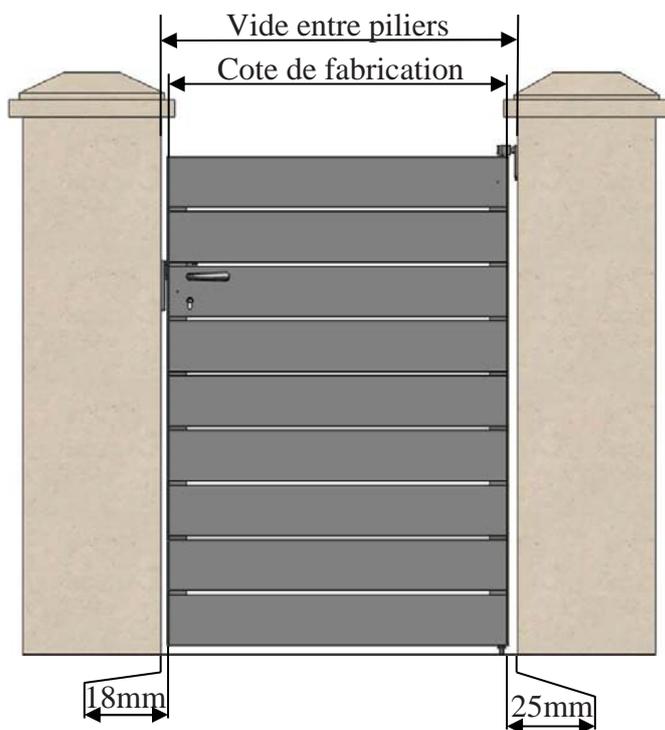
Pour l'installation de la motorisation, voir la notice d'instructions fournie par le constructeur suivant le type de motorisation que vous avez choisie.



Exemple de mise en place des entretoises de 12x15 pour la fixation des bras de motorisation
Eclaté de la coupe d'un vantail

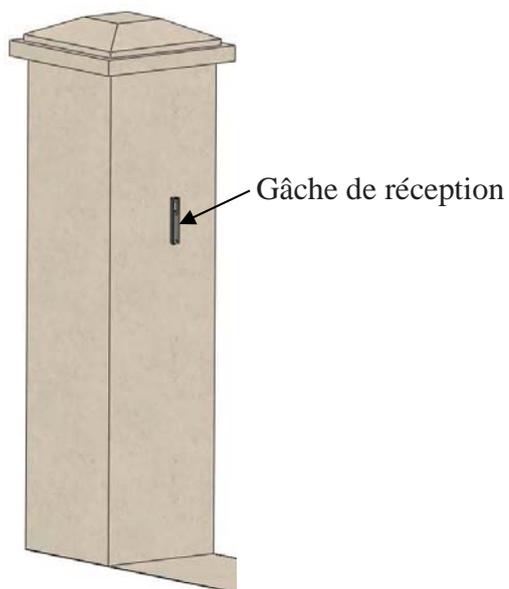


6. INSTALLATION DU PORTILLON



Pour le portillon, la pose de la crapaudine et du gond est identique à celle du portail. Vous pouvez donc vous référer aux consignes ci-dessus.

Une fois le portillon monté, il reste à fixer la gâche de réception sur votre pilier en face du pêne du portillon.



6. UTILISATION ET GARANTIE

1) Utilisation

L'utilisation de votre portail/portillon doit s'effectuer avec précautions, du fait de son poids, de ses dimensions, ou des conditions extérieures comme la force du vent.

Votre produit est conçu pour un usage exclusivement domestique et non collectif.

Jardimat ne peut être tenu responsable d'éventuels dégâts découlant d'usages impropres, erronés et irraisonnés, à des fins de jeux, tels que l'escalade, l'envoi brutal sur obstacle, le calage intempestif, cette liste n'étant pas exhaustive.

2) Garantie

Votre portail/portillon est garanti 5 ans à compter de la date de réception de la commande chez le revendeur (voir conditions particulières de vente).

La garantie couvre les défauts de fabrication et les vices cachés.

Pour bénéficier de la garantie, votre portail/portillon doit être installé suivant le présent guide, être utilisé normalement et ne pas avoir subi de modification.

Aucune garantie ne s'appliquera :

- aux défauts apparents signalés après mise en œuvre du produit,
- aux détériorations volontaires,
- aux dommages suite à un événement extérieur (dégâts des eaux, catastrophes naturelles, tempête, etc...),
- aux marques dues à un stockage extérieur alors que les protections cartonnées de transport n'ont pas été enlevée.
- aux réparations de tout préjudice autre que le remplacement de nos pièces reconnues défectueuses par nos soins,
- aux détériorations mécaniques des portails motorisés par vos soins, notamment en cas de non-respect des notices de pose des motorisations ou d'installation de motorisation qui ne seraient pas de notre fourniture.
- en cas de mauvais entretien.

3) Pour entretenir votre portail

Au cours de la vie du produit :

Toute partie apparente mise à nu par un choc doit être immédiatement traitée.

Un lavage régulier à l'eau douce et savonneuse sans détergent agressif ou moyens abrasifs suivi d'un rinçage conserve les qualités esthétiques de votre produit (nettoyeur à haute pression prohibé).

Une vérification minutieuse du fonctionnement complet de tous les accessoires, des points de fixation et d'articulation est à prévoir régulièrement, au minimum une fois par an.

Les éléments en acier inoxydables (poignées) doivent être nettoyés à l'aide d'eau savonneuse. Inoxydable ne veut pas dire inaltérable, une attention particulière doit être accordée pour les produits en bord de mer.

Les pivots sont en matière antifriction et ne doivent pas être graissés.

Toute pièce détériorée doit être remplacée rapidement.

7. CONFORMITE

Merci de reporter le modèle de votre portail ainsi que le n° AR ou à défaut le n° BL

| | |
|---|---|
| JARDIMAT S.A.S 6, rue des Grandes Pièces 25770 Serre-les-Sapins France  | 13 NF EN 13241-1 Portail Manuel motorisable Modèle : N° unique AR..... (cf commande) RPC 305/2011 |
|---|---|

En application du Règlement Européen des produits de construction (RPC n°305/2011), ce produit a été conçu et réalisé de manière à ne pas compromettre la sécurité des personnes, des animaux domestiques et des biens, et à ne pas nuire à l'environnement.

Performances déclarées :

| Caractéristiques Essentielles | Performances | Spécification techniques harmonisées |
|---|--|--------------------------------------|
| Résistance mécanique et stabilité | CONFORME si respect des abaques préconisés | NF EN 13-241-1 +A1 - juin2011 |
| Sécurité en cas d'incendie | CONFORME aux Exigences Fondamentales | RPC 305/2011 Annexe1-Article 2 |
| Hygiène, santé et environnement | CONFORME aux Exigences Fondamentales | RPC 305/2011 Annexe1-Article 3 |
| Sécurité d'utilisation et accessibilité | CONFORME aux Exigences Fondamentales | RPC 305/2011 Annexe1-Article 4 |
| Protection contre le bruit | CONFORME aux Exigences Fondamentales | RPC 305/2011 Annexe1-Article 5 |
| Economie d'énergie et isolation thermique | CONFORME aux Exigences Fondamentales | RPC 305/2011 Annexe1-Article 6 |
| Utilisation durable des ressources naturelles | CONFORME aux Exigences Fondamentales | RPC 305/2011 Annexe1-Article 7 |

Sous condition de respect des règles de pose et d'utilisation figurant dans le guide Jardimat fourni et également disponible sur notre site internet www.jardimat.fr, ces produits permettent une installation conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 13241-1.

Dans sa version motorisée, la conformité est établie conformément aux directives européennes suivantes :

- 2006/42/CE : directive Machines
- 2006/95/CE : directive Basse Tension
- 2004/108/CE : directive Compatibilité Electromagnétique

Dans cette version et conformément à la réglementation, la validation de la conformité des efforts de manœuvre a été confirmée lors d'un Essai Initial de Type (EIT).

Ces essais ont été réalisés par le « CSTB », organisme notifié indépendant français, enregistré sous le n° 0679 auprès de la commission européenne.

Pour le poteau motorisé pour portail coulissant, les résultats ont été consignés dans le rapport n° BV12-913B.

Pour la motorisation intégrée pour portail battant, dans le rapport n° BV12-913A.

Pour les motorisations de la marque M'HOUSE/Nice France :

Rapports n° BV09-1035/A-BV11-1264/C-BV11-1052/A-BV11-1052/B-BV11-1052/C

Visitez notre site :
www.jardimat.fr

Notes